

Décision

Générale

colonial

Décision n° 558 du 16 mai 1961 :

n° 558

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 mai 1961

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1961

Date du numéro

31 mai 1961

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois à passer à Angles (Tarn), «la Tourelle», est accordé à M. Lafoux (Michel), ingénieur adjoint des Travaux Publics de l'Etat de 3e classe (indice 275 -groupe III), adjoint au chef de la Subdivision spéciale des Bases aériennes à Djibouti, qui aura accompli le 23 mai 1961 un séjour ininterrompu de deux ans, trois mois et 6 jours dans le Territoire. M. Lafoux qui voyagera accompagné de son épouse et de ses quatre enfants nés respectivement le 2 février 1956, le 14 mars 1957, le 24 février 1958, le 10 juillet 1959, quittera Djibouti par l'avion du 23 mai 1961. Il aura droit en outre, à une réquisition de transport de bagages par voie maritime dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.